



**Chambre de commerce
de Charlevoix**

Créez des liens

6, rue Saint-Jean-Baptiste, local 201
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1L7
Téléphone: 418.435.6187
Télécopieur: 418.435.5965
Courriel: info@creezdesliens.com
Site internet: www.creezdesliens.com

Baie-Saint-Paul, le 4 juin 2008

Me Marcel Blanchet
Président de la
Commission de la représentation électorale
Le Directeur général des élections du Québec
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Sainte-Foy (Québec) G1X 3Y5

Monsieur le Président,

La Chambre de commerce de Charlevoix a le plaisir de vous présenter sa position concernant la proposition de nouvelle carte électorale rendue publique le 12 mars dernier par le Bureau du directeur général des élections du Québec.

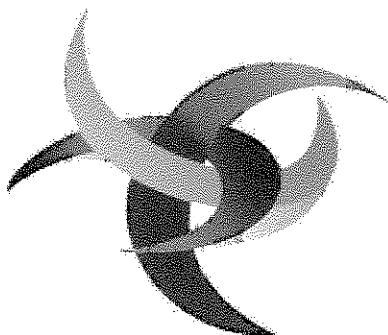
La position de notre organisme traduit essentiellement des préoccupations qui rejoignent sa mission soit de se prononcer sur les dossiers ayant un impact sur le développement économique de sa communauté d'affaires.

Nous espérons dans le cadre de ce processus de consultation que votre organisme soit sensible aux recommandations que chacun des intervenants a exprimées et que la décision qui en découlera en soit une rassembleuse pour la collectivité de Charlevoix.

Recevez, monsieur le président, nos salutations distinguées.

Mathieu Simard
Président

« **Ensemble** pour un développement économique durable, équitable et responsable »



**Chambre de commerce
de Charlevoix**

Créez des liens



**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LA
CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX
À LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE
DANS LE CADRE DE SA TOURNÉE D'AUDITIONS PUBLIQUES**

Saint-Siméon, le 4 juin 2008

Chambre de commerce de Charlevoix

La Chambre représente plus de 325 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire de Charlevoix. L'un des plus importants réseaux d'affaires de la région, la Chambre défend ardemment les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Mission

Regrouper les gens d'affaires intéressés à mettre en commun leur vision du développement régional, leur expérience et leur expertise afin de promouvoir et défendre les intérêts économiques, sociaux, civiques et culturels des communautés locales et régionales.

*La nouvelle carte électorale
proposée par le
Bureau du directeur des élections du Québec:
Commentaires
de la Chambre de commerce de Charlevoix
présentés à la
Commission de la représentation électorale*

La Chambre de commerce de Charlevoix remercie la Commission de la représentation électorale de lui donner la possibilité d'exprimer le point de vue du milieu des affaires de la région à l'occasion de la consultation publique sur la proposition de nouvelle carte électorale rendu publique en mars dernier.

D'entrée de jeu, la Chambre tient à souligner qu'elle est très consciente que la circonscription actuelle de Charlevoix compte un nombre d'électeurs qui est sous la limite prévue par la Loi électorale (situation « d'exception négative ») et que des modifications sont devenues nécessaires.

Nous désirons cependant vous faire part de nos préoccupations relatives à la proposition actuelle du directeur général des élections du Québec concernant la future circonscription de Beaufort-Charlevoix. Nous voulons attirer votre attention sur deux points majeurs:

1) Le découpage territorial

Notre première préoccupation concerne le découpage du territoire. Le changement tel que proposé vise à corriger l'exception négative en déplaçant sa limite vers l'ouest, de manière à regrouper toute la MRC de la Côte-de-Beaufort ainsi que celle de l'Île d'Orléans et en annexant à la circonscription de René-Lévesque les municipalités de Saint-Siméon, Baie-Sainte-Catherine ainsi que les territoires non organisés de Sagard et du Mont-Éli (qui sont en ce moment dans Charlevoix). Cette modification est jugée totalement inacceptable de la part de la communauté d'affaires.

En effet, amputé la Municipalité régionale de Charlevoix Est d'une partie de son territoire ne fait aucun sens car il ne tient nullement compte de ce qui caractérise son patrimoine culturel, son histoire régionale, sa géographie et ses valeurs sociales et communautaires. Fragmenter cette portion du territoire, c'est touché directement le tissu social de la communauté charlevoisienne laquelle selon nous, en sera affectée d'une façon très significative. Il nous semble beaucoup plus logique d'accroître le nombre d'électeurs en conservant ceux qui sont déjà présents dans la circonscription actuelle plutôt que de les envoyer dans une autre circonscription et de diminuer la superficie du territoire vers l'ouest.

2) La perte du poids politique du Charlevoix traditionnel

La deuxième préoccupation de la Chambre est la perte du poids politique du Charlevoix traditionnel. En effet, si les changements proposés sont acceptés, le nouveau poids politique du Charlevoix traditionnel passera de 65 % à 45% ce qui aurait des conséquences énormes sur le processus de décision concernant le développement économique de la région.

Il est bien documenté dans l'ensemble des documents de planification stratégique des diverses instances gouvernementales concernées que les préoccupations des Municipalités régionales de la Côte-de-Beaupré et de l'Île-d'Orléans sont très différentes de celles des deux MRC de Charlevoix et de Charlevoix Est. Il est donc facile de prévoir que la nouvelle répartition du poids politique aura un impact considérable sur la gestion et l'administration de notre développement économique régional.

En modifiant la carte électorale dans le sens proposé, vous contribuez à accélérer le processus d'effritement du pouvoir de décision des communautés régionales au profit de celles vivant dans les milieux urbains; vous réduisez notre pouvoir de négociation; bref, vous mettez en péril notre avenir collectif.

En conséquence, la Chambre recommande aux membres de la commission:

QUE les municipalités de Saint-Siméon, Baie-Sainte-Catherine ainsi que les territoires non organisés de Sagard et du Mont-Éli soient intégrées dans la nouvelle circonscription de Beaupré-Charlevoix;

QUE la répartition du poids politique soit partagé de façon plus équitable de manière à assurer un développement économique à la mesure des attentes de la communauté de Charlevoix.

Merci de votre attention.